



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....33
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur PES

Délibération numéro :
2021/023

**Inscription d'itinéraires au
Plan Départemental des
Itinéraires de Promenade et
de Randonnée (P.D.I.P.R.)**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 4 février 2021, que la
convocation du conseil avait été établie le
vendredi 22 janvier 2021

La Maire



Vu l'article L 130-5 du Code de l'Urbanisme,

Vu l'article L 361-1 du Code de l'Environnement,

Vu l'article L 311-3 du Code du Sport,

Considérant l'approbation le 3 juillet 1995 par l'Assemblée Départementale, du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dont la vocation est d'assurer, dans le respect de la réglementation, la protection juridique des chemins ruraux inscrits au plan, la continuité des itinéraires de promenade et de randonnée afin de permettre la libre circulation sur ces espaces,

Considérant que sont également concernés par une inscription au PDIPR certains chemins ou portions de chemins privés,

Considérant que dans ce cas les propriétaires, doivent par convention, d'une part autoriser l'inscription de ces chemins au PDIPR et, d'autre part, autoriser le libre passage des randonneurs,

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Christophe SAINT PIERRE, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

ETAIENT EXCUSES : Claude ASSIER, Thierry SOLIER

PROCURATIONS : Claude ASSIER pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Thierry SOLIER pouvoir à Alain NAYRAC

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Magali CAMMAS, Adjointe du service Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant l'approbation le 29 septembre 2008 par l'Assemblée Départementale, du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) dont la vocation est le recensement sélectif des espaces, sites et itinéraires dédiés aux sports de nature,

Considérant que la présente délibération ne concerne pas l'entretien de ces itinéraires mais entraîne l'impossibilité de vendre les chemins ruraux, sauf si la continuité est rétablie par un itinéraire de même valeur,

Aussi, après avis de la commission Qualité de Vie du 11 janvier 2021, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- 1- De DEMANDER l'inscription au PDIPR et au Plan départemental des espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), si le circuit y est inscriptible, des itinéraires décrits dans le tableau et détaillés sur la cartographie jointe,
- 2- De DEMANDER la labellisation du circuit en cas d'éligibilité,
- 3- D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à signer les conventions de passage sur les sentiers de randonnée, avec les différents propriétaires de ces chemins, ou de ces portions de chemins, concernés,
- 4- D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à signer, le cas échéant, la convention de partenariat PDESI ou label avec le Conseil départemental,

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

